

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 14 OCTOBRE 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le quatorze octobre deux mille vingt-cinq, à 17h00, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (22) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Joël BARRAUD, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Claire GINGREAU, Sébastien GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Emmanuelle MENARD, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Anne-Marie REVEAU

Pouvoir (1) : Dany GRELLIER pouvoir à Pierre-Yves MAROLLEAU

Absents (4) : Dany GRELLIER, Thierry MAROLLEAU, Jean Claude METAIS, Dominique REGNIER

Date de convocation : 08-10-2025

Secrétaire de séance : Sébastien GRELLIER

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs - Modification année 2025 n°6 – Créations et suppressions de postes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu la délibération DEL-CC-2021-191 en date du 9 novembre 2021 relative au régime de délégation au bureau ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 23 septembre 2025 ;

Considérant la dernière mise à jour du tableau des effectifs au 09 septembre 2025 ;

Dans le cadre du fonctionnement des services de la Communauté d'Agglomération, la modification du tableau des effectifs suivante est nécessaire.

1– Changements de temps de travail de certains postes : créations (3) et suppressions de postes à temps non complet (3)

Compte tenu de la nouvelle année scolaire au Conservatoire, il est proposé d'adapter certains postes aux besoins du service, fonctions des nouvelles inscriptions.

Les postes à temps non complet (Tnc) sont donc modifiés de la manière suivante :

Affectation service	N° du poste CIRIL	Filière / Grade	Poste à supprimer	Poste à créer	Date d'effet
			Temps de travail actuel	Nouveau temps de travail	
SACS – CONSERVATOIRE	24 649	Culturelle / Ass Ens Artistique de 2 ^{ème} Classe	Tnc 10h	Tnc 13h	01/11/2025
SACS – CONSERVATOIRE	25 00 1	Culturelle / Ass Ens Artistique de 2 ^{ème} Classe	Tnc 10h	Tnc 12h	01/11/2025
SACS – CONSERVATOIRE	28 41 1	Culturelle / Ass Ens Artistique de 2 ^{ème} Classe	Tnc 8h40	Tnc 9h30	01/11/2025

Nombre de créations de postes Tnc : 1.725 ETP
Nombre de suppressions de postes Tnc : 1.41 ETP

2 – Changement de grade : créations et suppressions de 2 postes (1 Temps Complet et 1 Temps non complet)

Compte tenu d'une mutation interne, il est nécessaire d'adapter les postes à la nouvelle situation.

Les postes sont donc modifiés de la manière suivante.

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Poste à supprimer	Poste à créer	Date d'effet
				Grade	Nouveau grade	
SACS – ENFANCE	24 757	32h30	Animation	Animateur	Adjoint d'animation	01/11/2025
RESS – RH	29 511	35h	Administrative	Rédacteur	Adjoint administratif	01/11/2025

Nombre de créations de poste : 1.93 ETP
Nombre de suppressions de poste : - 1.93 ETP

3 – Avancements de grade – 2025

Compte tenu de changements dans l'organisation des services, et pour donner suite aux avis de la Commission Avancements de grade, il est nécessaire de modifier les postes suivants :

Affectation	N° du poste CIRIL	Temps de travail	Filière	Suppressions de postes	Créations de postes	Date d'effet
				Grade	Nouveau grade	
SACS – Petite Enfance	24 395	35h	Médico-social	Infirmière en soins généraux	Infirmière en soins généraux hors classe	01 11 2025
SACS – Conservatoire	27 533	35h	Administrative	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	01 11 2025
RESS – RH	25 111	35h	Administrative	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	01 11 2025
RESS – Commande publique	25 095	35h	Administrative	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	01 11 2025
SACS – Conservatoire	24 645	35h	Culturelle	Ass Ens. Art ppal de 2 ^{ème} Cl	Ass Enseig. Art ppal de 1 ^{ère} Cl.	01 11 2025
RESS – Commande publique	24 779	35h	Administrative	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	01 11 2025
SACS – Scène de territoire	24 177	35h	Technique	Technicien	Technicien Ppal de 2 ^{ème} classe	01 11 2025
AEIT – Déchets	24 482	35h	Technique	Adjoint Technique	Adjoint Technique ppal de 2 ^{ème} classe	01 11 2025
RESS – RH	24 824	35h	Administratif	Adjoint Administratif ppal de 2 ^{ème} Cl.	Adjoint Administratif ppal de 1 ^{ère} Cl.	01 11 2025

Nombre de créations de postes : 9 ETP

Nombre de suppressions de postes : - 9 ETP

Le bureau communautaire est invité à :

- **créer et supprimer les postes tels que présentés ;**
- **prendre en compte ces modifications au tableau des effectifs à compter de leur date effet ;**
- **imputer les dépenses sur le budget concerné.**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **1 6 OCT. 2025**

Notifié ou publié le **1 6 OCT. 2025**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

